Liste des pièces à fournir

☐ **Acte de naissance ou Extrait avec filiation** ☐ original de moins de 3 mois.
Commande d'actes en ligne :
> Pour les personnes nées en France : https://mdel.mon.service-public.fr/acte-etat-civil.html

☐ Acte de décès du mari, si mention « veuve »
☐ Acte de mariage, si ne figure pas en marge de l'acte de naissance

☑ **1 photo récente OBLIGATOIRE** *(norme ISO/IEC 19794-s : 2005, format 35x45mm)* **en très bon état,datant de - de 3 mois**

☐ **Ancien(ne) Carte d'identité / Passeport + photocopie exploitable**
☐ Déclaration de perte ou vol

☐ **Pièce d'identité avec photo**

☐ **Timbre fiscal à**
☐ **1.500 Fcp** ☐ **7.500 Fcp** ☐ **12.000 Fcp**
☐ Déclaration sur l'honneur pour timbre réduit
☐ Carte d'étudiant ou inscription universitaire

☐**Justificatif de domicile de moins d'un an + photocopie :**

☐ Facture EDT , OPT ou tout autre justificatif avec adresse géographique
☐ Attestation d'hébergement + copie pièce ID hébergeant
☐ Attestation d'emplacement de la marina ou de la capitainerie du port + titre de propriété ou contrat de location du bateau ou quittance d'assurance du bateau
☐ Jugement de divorce pour la *résidence alternée* des mineurs + justificatifs de domicile des 2 parents
☐ Jugement de placement d'office de mineur chez un tiers

☐ **Copie exploitable des pièces d'identité des représentants légaux (pour les mineurs et majeurs protégés)**
Attention : remplir l'autorisation parentale (à l'intérieur du formulaire pour les mineurs)

☐ Décision de transfert ou délégation d'autorité parentale
☐ Jugement d'assistance éducative
☐ Procès-verbal de carence des parents (affaires sociales)
☐ Décision judiciaire d'émancipation
☐ Jugement de placement sous tutelle ou curatelle du majeur protégé

Bureau des passeports et cartes nationales d'identité
Police municipale de Papeete
Tél : 40 415 788

Ouvert au public
du lundi au jeudi de 7 h 30 à 15 heures, le vendredi jusqu'à 14 heures